



## Procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 octobre 2012

L'Assemblée générale se tient à l'Anthropole, salle 2064. Damien Michelet, SG, rédige le procès-verbal.

Présent-e-s : Edmée Ballif (SSP), Jean-Baptiste Blanc (Lettres), Milagros Carrasco Tenorio (Lettres), Antoine Chollet (SSP, comité), Maxime Desmarais-Tremblay (DSC), Raphaël Fèvre (DSC), Xavier Gradoux (Lettres), Melaine-Noé Laessle (IDHEAP, comité), Pauline Maillard (Lettres – IASA), André Marolf (DSC), Antoine Missemmer (DSC), Vanessa Monney (SSP, comité), Thomas Michael Müller (DSC), Maman Rabiou Ousseini Kaka (DSC), Guillaume Ruiz (SSP), Aurèle Scoundrianos (DSC), Dorota Smyk-Bhattacharjee (Lettres), Vera Shuman (HEC), Nicolas Turtschi (IDHEAP, comité), Gregory Zecca (SSP), Isabelle Zinn (SSP), Damien Michelet (SG).

Excusé-e-s : Antonio Salazar (HEC), Marc Torri (SSP), Ekaterina Velmezova (Lettres), Carole Villiger (Lettres)

La réunion commence à 12h06.

### 1. OUVERTURE ET NOMINATION DU OU DE LA PRESIDENT-E DE SEANCE

Mot de bienvenue d'Antoine. Désignation d'Antoine à la présidence de la séance, sans opposition.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### 3. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 OCTOBRE 2011

Edmée signale que son nom y est mal orthographié.

Le PV est adopté à l'unanimité moins une abstention.

### 4. RAPPORT D'ACTIVITE 2011-2012 ET APPROBATION

Présentation du rapport par Nicolas. Le comité a débuté l'année avec sept membres. L'un d'entre eux n'a participé à aucune séance et quatre ont démissionné. Ces départs ont heureusement été compensés par l'arrivée de Melaine et d'Antoine.

Le comité a répondu à deux consultations à l'invitation du Département de la Formation et de la jeunesse :

- Loi sur l'aide aux études et à la formation (LAEF)
- Concordat intercantonal sur la LAHE

Beaucoup de temps et d'énergie ont été investis ces derniers temps pour l'organisation des Etats généraux de la recherche.

La Journée du doctorat organisée en novembre 2011 a connu un grand succès. Cet événement a été principalement organisé par l'ancien comité, sous la houlette de Michael Hertig qui s'en est occupé encore après la fin de son mandat.

Le comité travaille actuelle à l'organisation de plusieurs activités, dont la conférence sur le financement de la recherche qui aura lieu en décembre.

Le rapport d'activité est approuvé par 14 voix, moins 5 abstentions et 1 personne sortie de la salle.

Antoine signale que nous avons connu un petit problème avec UniCom qui n'a pas relayé notre mail invitant toute l'UNIL à la séance de préparation des Etats généraux qui aura lieu le vendredi 19 octobre. Il réitère l'invitation à l'intention de toutes les personnes présentes et leur propose de la faire circuler.

## 5. PRESENTATION DES COMPTES, RAPPORT ET APPROBATION

Vanessa présente les comptes. Par rapport au budget voté lors de la précédente AG, nous arrivons à un léger excédent de charges de 157 francs. La plus grosse dépense est la Journée du doctorat. La plus grosse entrée est la subvention de l'UNIL.

Quelqu'un demande si le poste du SG est passé à 15% dans le courant de l'année.

Damien répond que le poste est passé de 10% à 15% au cours de l'année 2010-2011.

Vanessa donne lecture du rapport du vérificateur et de la vérificatrice et les remercie, ainsi que Damien qui a pris en charge une grande partie du travail.

Antoine propose de voter la décharge et l'approbation des comptes ensemble. Il n'y a pas d'objection. L'approbation et la décharge sont votés à l'unanimité moins une abstention.

Antoine présente le budget 2012-2013 augmenté à 25'000 francs. Nous avons dû renoncer à certaines activités par manque de moyen. Ça a son sens que nous demandions cette somme, étant donné que ça représente le dixième de la subvention de la FAE qui a dix fois plus de membres que nous. Nous voulons continuer à augmenter pour arriver à terme à un budget de 50'000.- francs d'ici quelques années, avec un véritable secrétariat. La principale augmentation concerne le poste de secrétaire à 25%. Ça le rendra également plus intéressant quand Damien s'en ira, et donc plus facile à repourvoir.

Quelqu'un demande si le SG est engagé sur un contrat de l'UNIL et si son salaire est versé par les RH.

Damien répond qu'il est payé directement depuis le compte postal d'ACIDUL.

Antoine ajoute qu'il s'agit d'un contrat de droit privé et explique que nous voulons également augmenter le budget d'autres postes.

Quelqu'un demande si nous avons envisagé de proposer l'introduction d'une cotisation. Même si tout le monde ne paie pas, ça représenterait déjà un certain montant.

Vanessa répond que nous n'en avons pas parlé.

Edmée suggère qu'une cotisation pourrait être prélevée par la Direction.

Antoine répond que ça ne concernerait que les doctorant·e·s qui sont en fait membre du corps étudiantin et qui paient une taxe d'inscription, mais que ça réduirait la subvention de la FAE.

Edmée pensait plutôt à un prélèvement direct sur les salaires.

François signale que ça reposerait à nouveau la question de qui d'ACIDUL ou de la FAE représente les doctorant·e·s.

Antoine Missemmer demande ce qu'est la brochure.

Vanessa répond qu'il s'agit de celle qui est envoyée à tou·te·s les nouveaux et nouvelles membres du CI lors de leur engagement.

Quelqu'un demande ce qui va se passer si la Direction refuse de nous accorder 25'000 francs et si on devrait alors convoquer une nouvelle assemblée générale.

Antoine répond qu'en principe pas, nous diminuerions proportionnellement les dépenses de chaque poste, à moins que l'AG ne décide d'être re-convoquée. Il pense que nous obtiendrons de toute façon plus que les 15'000 francs actuels.

Quelqu'un propose qu'on mette au vote avec ce principe de l'adaptation proportionnelle.

Le budget avec cette clause est accepté à l'unanimité moins 2 abstentions.

## 6. PROJETS 2012-2013

Nicolas explique qu'il y a un certain nombre de choses qui mobilisent le comité tout au long de l'année, comme les demandes et questions individuelles. Cette année, nous organisons deux événements. Il y a par ailleurs certaines questions qui reviennent, comme la LPP et le 13<sup>e</sup> salaire des assistant·e·s.

### 6.1. ETATS GENERAUX

Antoine précise qu'il faudra organiser une suite si ça marche bien et que les résultats l'exigent. Ces Etats généraux permettront en principe d'améliorer la collaboration avec les autres associations du CI, en premier lieu avec celle de Neuchâtel.

### 6.2. RAPPORTS AVEC LA FAE

Concernant les assistant·e·s étudiant·e·s, le dossier traine depuis plus de deux ans avec la FAE. Il s'agit surtout de déterminer ce que peuvent contenir leurs cahiers des charges.

Maxime Desmarais demande quels sont les rapports que nous entretenons avec la FAE.

Nicolas répond que nous tâchons d'entretenir de bons rapports avec le Bureau et de collaborer sur les dossiers qui concernent les deux corps, ce qui ne représente de loin pas tous les dossiers.

Vanessa cite l'exemple du groupe de travail commun sur l'utilisation du langage épïcène à l'UNIL.

### 6.3. SALAIRE DES ASSISTANT·E·S

Thomas demande pourquoi revendiquer un 13<sup>e</sup> salaire plutôt qu'une augmentation, vu que de toute façon, le 13<sup>e</sup> est inscrit sur les fiches de salaire.

Antoine répond que ce 13<sup>e</sup> ventilé sur douze mois est une hypocrisie totale et n'est de loin pas un véritable 13<sup>e</sup> salaire. Nous nous faisons un peu syndicalistes sur ce sujet, mais dans le privé, certaines entreprises ont même 14 salaires.

Nicolas ajoute que l'UNIL est déjà généreuse en comparaison nationale avec les doctorant·e·s FNS. Demander une simple augmentation serait donc une mauvaise façon d'argumenter.

Antoine précise qu'il n'y a en outre pas les mêmes déductions sur un 13<sup>e</sup> salaire.

### 6.4. INTEGRATION DE L'IDHEAP

Aurèle Scoundrianos demande comment se passent les choses au niveau de l'intégration de l'IDHEAP.

Nicolas répond que le CI de l'IDHEAP est déjà représenté à ACIDUL par Melaine et lui-même. Ça changera en effet certaines choses, par exemple pour le complément des doctorant·e·s FNS qui ne leur est actuellement presque jamais proposé.

Aurèle Scoundrianos demande ce que ça changera pour la représentativité dans la Faculté de droit et si des postes seront réservés à l'IDHEAP. Il y a en effet toujours un·e représentant·e du CI des Sciences criminelles, mais il ignore si c'est coutumier ou réglementaire.

Melaine répond que le Conseil de faculté sera porté à 33 membres contre 22 actuellement. La proportion de représentant·e·s du CI restera la même, mais leur nombre augmentera. Il n'y a pas actuellement de quotas de sièges entre les instituts et ça ne changera pas. Par ailleurs, tout se passe plutôt bien avec les représentant·e·s du Corps professoral de la Faculté de droit au sein du groupe de travail.

Nicolas ajoute que le règlement sera adopté tout bientôt, mais l'intégration effective n'interviendra que le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### 6.5. ASSOCIATIONS FACULTAIRES

Antoine signale que nous envisageons de relancer les rencontres avec les associations facultaires.

Maxime Desmarais demande si nous pensions les rencontrer individuellement, faculté par faculté.

Antoine répond que ça ferait beaucoup de réunions.

Vanessa rapporte que la dernière rencontre n'a attiré que deux personnes, représentant les facultés des Lettres et Théologie et sciences des religions.

Maxime Desmarais suggère d'agir de façon plus concertée à l'avenir, par exemple en les planifiant avec un doodle.

## 6.6. AUDIT DE L'UNIL

Nicolas signale qu'il y aura l'année prochaine un audit de l'UNIL et qu'il s'agit d'un événement important qui n'arrive que tous les cinq ou six ans.

## 7. ELECTIONS

### 7.2. COMMISSIONS

Nicolas explique le rôle des commissions consultatives. Ça demande peu de travail, et il est essentiel que le CI y soit représenté. Le comité est ainsi au courant de ce qui se passe, on peut s'opposer immédiatement à certaines mesures, faire remonter l'information, et en parler lors des rencontres avec la Direction. Il cite l'exemple du projet d'introduire un numerus clausus en médecine dont il a été question à la COVER.

Antoine propose un vote final, sauf si quelqu'un s'oppose à un nom.

La composition proposée pour la Commission de l'égalité des chances est contestée.

Vanessa présente le bilan, et plaide pour la continuité

Edmée signale qu'Isabelle Zinn aimerait l'intégrer.

Maxime s'enquiert de la de l'absence d'un représentant homme dans la Commission et signale que la commission facultaire constituée afin d'appliquer le plan d'action doit contenir des hommes.

Résultat des votes :

- Edmée Ballif : 15 voix
- Vanessa Monnet : 15 voix
- Sophie Swaton : 0 voix
- Pierre Emmanuel Sorignet : 9 voix
- Isabelle Zinn : 5 voix

Vote final en bloc de la composition de toutes les commissions : unanimité

Le bureau signale qu'il est responsable de l'envoi des suppléant·e·s.

### 7.1. COMITE

Antoine demande qui souhaite se présenter, personne ne s'annonce. Il soumet donc au vote l'élection des sortant·e·s qui se représentent, soit Nicolas, Melaine, Vanessa et lui-même, ainsi qu'Edmée qui s'était déjà annoncée avant l'AG.

Unanimité moins quelques abstentions.

## 8. LPP

Nicolas explique que l'objectif est de faire passer les assistant·e·s des Retraites populaires à la Caisse de Pension de l'Etat de Vaud, avec les mêmes taux que le reste du personnel de l'UNIL. Le principal problème est que le taux de couverture actuel

de la CPEV est mauvais. Nous allons donc rencontrer quelqu'un-e du SSP pour examiner les enjeux et nous informerons ensuite les membres du CI.

#### 9. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Aucun.

Fin : 13h20.